

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DE
L'ISÈRE



Le porteur *Bontoux Yvonne*

est membre actif du *Comité Cantonal de Libération de Vizille* et a tous pouvoirs cités dans les articles ci-contre.

Le Préfet,

Po L'Intendant de Police,



Le Chef F.F.I.,

Le Président du C.D.L.N.,

[Handwritten signature]

EST AUTORISÉ :

~~au port d'arme ;~~

à circuler librement de jour et de nuit sur le territoire du département, ~~même pendant l'état de siège ;~~

3° à utiliser tous les moyens de locomotion qu'il jugera utiles pour l'accomplissement de sa mission ;

4° à accompagner les forces régulières de police dans leurs perquisitions dans le canton de

Signature du Titulaire,

Y. Bontoux

EMPREINTES

